

**Bureau de la CLE**  
**Vendredi 5 décembre 2025**  
**de 15h à 16h30 en visio**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Avis sur le dossier d'autorisation environnemental du SIDEN/SIAN vis-à-vis du projet de captage d'eau potable
2. Avancement de l'étude HMUC
3. Points divers

---

**LISTE DES MEMBRES PRESENTS**

**Dans le collège des élus (2/9 membres) :**

- Présidence : Jean-Paul FONTAINE
- Représentant du Parc naturel régional Scarpe-Escaut : Simon LESUR

**Dans le collège des usagers (2/3 membres)**

- Chambre d'agriculture : Nicolas DEBRABANT
- UFC Que Choisir : Alain SIX

**Dans le collège de l'Etat (2/3 membres)**

- Direction territoriale des territoires et de la mer (DDTM) : Marc BELGRAND
- Agence de l'eau Artois Picardie (AEAP) : Stéphanie PASQUET

**Invités permanents :**

- Adeline LAFONTAINE, animatrice SAGE Scarpe aval, Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Bruno LAME : Chargé de projets, Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Marie KRAWCZYK : Douaisis Agglo
- Matthieu HOYAU, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- Tangui LEFORT, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

**Excusé(e)s :**

- Aude DOOM : Communauté de Communes Pévèle Carembault
- Président de la commission « Amélioration des connaissances et partage de la ressource » : Michel DUPONT
- Chambre d'agriculture : Vincent FAIDHERBE
- Représentant Pévèle Carembault : Georges SANT
- Elisabeth GONDY : Représentante du Parc naturel Régional Scarpe Escaut
- Jean-Luc DETAVERNIER, représentant du Département et Président de la commission « Urbanisme et assainissement »

- Représentant Douaisis Agglo : Edith BOUREL
- Aurélien THURETTE, représentant la directrice du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Isabelle ZARLENGA, directrice du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

## **COMPTE-RENDU**

---

**Jean-Paul FONTAINE** présente l'ordre du jour.

1. Avis sur le dossier d'autorisation environnemental du SIDEN/SIAN vis-à-vis du projet de captage d'eau potable
2. Avancement de l'étude HMUC
3. Points divers

### **1) Avis sur le dossier d'autorisation environnemental du SIDEN/SIAN vis-à-vis du projet de captage d'eau potable**

---

Après analyse du dossier, le bureau de la CLE propose que :

- Si le projet n'est pas soumis à la réglementation loi sur l'eau vis-à-vis de la destruction des zones humides, il est proposé d'étudier une mesure d'accompagnement volontaire en partenariat avec le PNRSE.
- Si le projet est soumis à la réglementation loi sur l'eau, il est proposé que le parc naturel accompagne le porteur de projet dans les mesures ERC.

La DDTM se renseignera auprès du service instructeur du dossier afin d'informer l'équipe technique du SAGE avant le 15 décembre pour savoir si le projet est soumis à la loi sur l'eau vis-à-vis de la destruction de zone humide.

Le bureau valide les recommandations proposées en ajoutant un point de vigilance par rapport à l'étude HMUC en cours et en demandant :

- Que le piézomètre Pz1 de surface soit équipé d'une sonde,
- Qu'un suivi soit assuré sur la durée de l'exploitation afin de contrôler les interactions entre le pompage et la nappe de surface,
- D'élargir une surveillance sur les doublets du BRGM implantés dans les tourbières,
- Que les données de suivi soient intégrées dans ADES.

### **2) Avancement de l'étude HMUC**

---

Le COTECH de lancement de l'étude HMUC a eu lieu le 18 novembre. La commission thématique « amélioration des connaissances et partage de la ressource » aura lieu en fin de phase 0 (prévue en janvier 2026) afin de valider les unités de gestion. Préalablement à cette commission, une note de synthèse (ou compte-rendu de réunion du COTECH) sera envoyée préalablement aux membres de la commission avec l'invitation.

### 3) Points divers

---

- L'agence de l'eau Artois Picardie lance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, un appel à projet pour la désimperméabilisation des cours d'école. Stéphanie PASQUET présente cet appel à projet en CLE le 16 décembre.
- Certaines réunions pourront être privilégiées en visio, notamment pour le COTECH HMUC pour les élus.
- Monsieur DEBRABANT n'est pas disponible les vendredis.
- L'agence de l'eau demande si un événement de signature sera organisé pour la signature du pacte de gouvernance=> A réfléchir (bureau de la CLE et parc).

### Prochain rendez-vous :

---

- **16 décembre à 10h00 : CLE de fin d'année au foyer rural de Landas**

### Annexes

---

- Présentation de la réunion
- Appel à projets « cours d'école »